

# CHANTIERS 44



**n° 98 mai 1996**

Bulletin d'informations et de confrontations pédagogiques  
réalisé par l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne - Pédagogie Freinet

Périodique trimestriel - Responsable publication : Jean Le Gal



# Sommaire

2 *L'auto - Ecole*

*Marie-Danièle PIERRELEE*

10 *Atelier "Paysages sonores"*

*Ch. COGET, M. VISNIEWSKI, M. THOREL paru dans CH'TI QUI*

16 *Appel pour une liberté bafouée*

*Jean LE GAL*

19 *Questionnements d'étudiants*

*Compte-rendu de F. Le MENAHEZE*

21 *Lettres du Sénégal*

*Abdoul Aziz BA*

23 *Lu dans les revues*

24 *Rencontres, stages et productions*

25 *Publications - annonces*

26 *Lexicem*

28 *Centenaire de FREINET - RENNES - Octobre 1996*

30 *Réabonnement 1996-1997*

# L'Auto-Ecole

Marie-Danièle PIERRELEE

Salon des Apprentissages Individualisés et Personnalisés - Novembre 1995

## Citoyenneté et apprentissage

Pour moi, être citoyen, ce n'est pas une qualité individuelle, ce n'est pas quelque chose qu'on reçoit à la naissance comme la nationalité. On est citoyen au milieu des autres, dans une relation avec les autres. Etre citoyen, c'est vivre de plein droit dans la cité, c'est se sentir lié aux autres par des règles communes. C'est prendre part à la vie collective et y apportant sa contribution pour améliorer le cadre de cette vie collective.

Apprendre, par contre, est un acte éminemment individuel. C'est, pour chacun, faire marcher son propre cerveau, modifier ses propres représentations, enrichir son stock de connaissances. Qu'y aurait-il de commun entre les apprentissages et la notion de citoyenneté ? Je pense que ce qui peut les réunir, c'est la notion de conflit, la notion de gestion des conflits parce que, être citoyen, au bout du compte, c'est être capable de gérer les conflits, inévitables dans un groupe, dans le sens de l'intérêt collectif. Cela exclut donc tout règlement par la force, par l'autorité, par la séduction.

Apprendre, c'est en permanence gérer les conflits dans sa tête entre les représentations qu'on pouvait avoir et les nouvelles informations qui viennent bousculer ces représentations.

A l'Auto-Ecole, on essaie de régler les conflits de façon originale.



## Qu'est-ce que l'Auto-Ecole ?

L'Auto-Ecole est une toute petite structure de scolarisation d'une trentaine d'élèves dont l'existence remonte à septembre 1992.

Cette structure vit grâce à une convention passée entre le ministère de l'Education Nationale, le ministère des Affaires Sociales et de la Ville, la ville de Saint Denis et le conseil régional d'Ile-de-France. Nous travaillons avec des élèves que nous recrutons en permanence ; nous en accueillons toute l'année et nous pouvons en voir partir avant la fin de l'année. Mais, puisque l'objectif est la rescolarisation dans le système normal, la plupart de nos élèves nous quittent en juin puisque c'est en septembre qu'on pourra le plus facilement les intégrer dans les structures scolaires traditionnelles.

## D'où viennent les élèves ?

Nous recrutons des élèves dont les âges s'échelonnent de 13 à 17 ans, d'un niveau très variable allant du CM à la seconde avec la majorité de niveau 6ème-5ème.

Certains sont exclus du système scolaire depuis longtemps, parfois depuis plusieurs années. Il nous arrive de recevoir des élèves qui n'ont pas fréquenté l'école depuis un, deux voire trois ans. D'autres viennent de connaître un conseil de discipline et commencent juste à galérer. La plupart d'entre eux nous arrivent par les circuits judiciaires, enfants qui ont eu des problèmes dans leur quartier, petits délinquants déferés devant le juge pour enfants. Un éducateur est nommé et c'est lui qui, le plus souvent, nous amène ces élèves.

## Une inscription volontaire

Mais l'inscription de l'élève ne dépend ni d'une décision du juge ou de l'éducateur, ni d'une demande de la famille. Elle dépend toujours de lui-même. C'est-à-dire que pour venir à l'Auto-Ecole, il faut en faire la demande expresse, écrite. Quand un élève est candidat, je le reçois longuement. On fait un petit peu l'histoire de son parcours scolaire et je lui explique quels obstacles il risque de rencontrer, le travail que nous aurions envie de faire avec lui et les objectifs qu'il se fixe.

Ce n'est qu'après avoir fait le compte des bénéfices escomptés mais aussi de l'énorme quantité d'efforts que cela va lui demander qu'il prend sa décision. S'il est d'accord, il vient pour une période d'essai. Nous ne posons pas du tout de préalable quant au niveau. La seule chose sur laquelle on puisse travailler, c'est le désir de l'élève de revenir à l'école.

## Le fonctionnement

L'école fonctionne avec quatre professeurs à plein temps qui sont tous volontaires, qui ont donc accepté de travailler dans des conditions un peu particulières puisqu'ils sont présents toute la semaine à l'école, un peu comme des instituteurs et même un peu plus peut-être.

Ils ont fait le choix de la polyvalence, c'est-à-dire qu'ils peuvent aussi bien s'occuper de questions éducatives, de rapports avec les familles ou avec les éducateurs que de questions strictement scolaires.

Le groupe scolaire est organisé en classe unique malgré les énormes différences de niveaux, ce qui veut dire que nous travaillons avec les élèves de façon excessivement individualisée. Pour cela, il faut insister sur le rôle de l'ordinateur qui est un outil tout à fait clé dans l'école : outil de travail personnel, outil d'évaluation, outil de gestion des apprentissages.



## **Deux types de profils**

On peut dire que, globalement, il existe deux types de profils pour les élèves que nous recevons.

D'une part, les petits délinquants, le plus souvent des garçons, qui sont souvent dans la toute puissance, qui pensent qu'ils ont toujours raison, qui ont la "tchache", qui nous embrouillent, qui peuvent avoir le couteau dans la poche et tout un arsenal de méthodes d'intimidation. Ils se sont fait exclure des écoles, le plus souvent, pour des problèmes de comportement;

Il y a un deuxième profil d'élèves, ceux qui se sont fait écraser par l'école ou par les autres, souvent par les deux à la fois, ceux qu'on a oubliés dans le fond des classes, qui n'ont pas su dire non aux racketteurs ou aux violeurs, ceux qui pensent toujours avoir tort et qui rasant les murs.

## **Le besoin de s'affirmer**

Ces deux catégories d'élèves ont eu bien des raisons d'échouer à l'école, autant par leur profil comportemental au milieu des autres que par leur attitude devant les apprentissages. Quand on pense qu'on a toujours raison, qu'on doit affirmer de manière continue sa suprématie sur le prof dans une espèce de défi implacable devant les spectateurs que constituent les autres élèves, comment pourrait-on adhérer à la parole du prof ?

Le défi trouve certainement sa phase la plus aiguë à l'adolescence, donc sur cette frange d'élèves qu'on recrute entre 13 et 17 ans. Ils se trouvent toujours en fait dans un rapport de force avec l'adulte et on a l'impression que dire oui à un enseignant, adhérer d'une quelconque manière à ce qu'il peut dire, c'est forcément pour eux se renier. Peut-être est-ce parce qu'ils ont si peu

confiance en eux-mêmes qu'ils sont toujours obligés d'affirmer qu'ils existent et ils ne peuvent l'affirmer que dans l'opposition à l'autre, dans l'opposition à l'adulte.

En fait, ces enfants ont un énorme besoin de reconnaissance, et tant qu'on n'a pas admis ce besoin là, on ne peut rien faire avec eux, ils sont toujours dans l'opposition.

Dans les classes, ce sont ceux que l'on trouve agressifs, perturbateurs, butés, ceux dont on dit qu'ils ont mauvais esprit.

## **Les élèves effacés**

La deuxième catégorie, celle des élèves effacés, est dans une position inverse mais tout autant stérilisante pour eux. A force de se faire taper dessus, ils pensent qu'ils ne valent plus rien, ils ont une image d'eux-mêmes très dégradée.

Ils ne se sentent plus bons à rien et pensent qu'ils ont toujours tort. Donc ils ne peuvent plus gérer les conflits parce que lorsque les conflits éclatent, ils sont toujours, à la différence des précédents, dans une position de retrait, prêts à s'écraser, par peur du conflit peut-être.

Mais, en même temps, quand le prof dit quelque chose qui vient en contradiction avec leurs propres représentations, ils ne vont pas se faire entrechoquer les idées dans leur tête. Ils essaient de pousser leurs propres représentations pour admettre, temporairement, ce qu'on veut bien leur dire. Si quelqu'un vient leur dire le contraire une heure plus tard, ils accepteront aussi ce qu'on vient leur dire. Ils n'apprennent donc pas parce qu'ils ne font pas ce travail dans leur tête de confronter les idées, de faire des choix, de gérer ces conflits là.

## Une grande fragilité

Quand il y a conflit entre les élèves de la première catégorie et les profs dans une classe, ces élèves effacés sont assez imprévisibles. Mais, dans le fond, leur comportement présente une grande logique, c'est-à-dire qu'ils vont du côté de celui qui parle le plus fort.

Donc, si le prof a de l'énergie, s'il arrive à "tenir sa classe" comme on dit, alors ces élèves là vont rester soumis au prof. Mais si, au contraire, les choses tournent mal, si le prof est en difficulté passagère, ces élèves vont rejoindre le clan des plus forts c'est-à-dire ceux qui vont peut-être se servir d'eux, les manipuler, les faire monter au créneau et ce sont eux qui auront les ennuis.

Ce sont des élèves d'une grande fragilité qui prennent beaucoup de coups de la part des adultes. Ils vivent très mal à l'école. Leur parcours est émaillé d'absentéisme. Il n'y a pas toujours eu de conseil de discipline ; ils ont pu partir sur la pointe des pieds et , à la limite, on s'en est à peine rendu compte.

Les deux groupes sont évidemment en conflit, les premiers se servant des seconds pour assurer leur domination, pour montrer tous les signes de leur pouvoir.

Dans les deux cas, ce qui est caractéristique, c'est la très mauvaise image d'eux-mêmes qu'ont ces adolescents. Ils peuvent essayer agressivement de s'en faire une bonne, respectée sinon respectable. Ou alors, s'ils ont perdu l'espoir que cela soit possible, ils se détruisent tout doucement dans l'indifférence générale.

## Que faire ?

Que pouvons-nous faire, comme adultes citoyens, pour contribuer à l'amélioration de la vie collective dans l'intérêt de tous et donc de la scolarisation de ces jeunes ?

Si nous voulons développer la citoyenneté à l'école, nous ne pouvons pas faire l'économie de la vivre, nous, en tant qu'adultes et je crois que c'est vraiment là le coeur du problème.



## Assurer la sécurité

En tant qu'adultes, nous devons créer un cadre qui protège tous les enfants et leur assure la sécurité. Sinon, ce n'est pas la peine de parler de citoyenneté. Je crois qu'aujourd'hui dans mon quartier, et sans doute dans beaucoup d'autres, trop d'enfants ou d'adolescents viennent à l'école la peur au ventre, arrivent au dernier moment pour ne pas être obligés d'être dans la cour, quitte à essuyer une punition pour leur retard, se réfugient au CDI pendant la récréation pour éviter les tabassages ou les humiliations.

On ne peut prétendre éduquer les enfants à la citoyenneté si les adultes ne sont pas d'abord capables de les protéger, s'ils ne font pas appliquer des lois qui protègent, s'ils ne veulent pas voir ou pas savoir;

Notre école est une petite structure qui permet peut-être de mieux voir et de trouver des dispositifs plus maîtrisables que dans un grand établissement.

## Une relation d'alliance

A l'Auto-Ecole, l'élève est considéré comme une personne responsable de ses apprentissages. Le professeur se pose devant l'élève comme une personne également. Certainement, il a une expertise dans tel ou tel domaine mais il est avant tout un partenaire qui l'aide à gérer ses apprentissages. Il ne s'agit pas de recréer une situation frontale où un adulte-professeur voudrait faire obéir de force un élève-enfant pour l'obliger à apprendre.

Bien au contraire, on essaie de créer une relation d'alliance où une personne-élève se lance un défi à elle-même pour atteindre des objectifs qu'une autre personne, le professeur, l'aidera à définir et à dépasser. On passe d'une relation de conflit, d'agression, d'une relation frontale à une relation d'accompagnement, une relation d'alliance.

## Des rôles définis

Ce qui ne veut pas dire que les élèves font tout ce qu'ils veulent et que les choses sont toujours faciles entre eux. Mais les rôles sont définis le mieux possible. L'élève demande une rescolarisation, c'est la raison de sa venue à l'école. Les adultes prennent cette parole au sérieux et l'intègrent dans l'école.

Les adultes et l'élève font ensuite un état des lieux des connaissances de l'élève à l'arrivée. Les professeurs se placent alors comme experts et il n'est encore jamais venu à l'idée d'aucun élève de polémiquer sur les résultats de l'évaluation ou sur son niveau, chose que je vois faire fréquemment dans mon collège.

Ce qui est intolérable pour un garçon de 16 ans dans une classe de 3ème - une réflexion dans le genre : "tu n'es pas ca-

pable de faire cela alors que les élèves de 6ème savent le faire." - qui provoquerait immédiatement un conflit en raison de l'humiliation ressentie, est tout à fait possible à l'Auto-Ecole. On peut dire : "Tes acquisitions en math sont solides jusqu'en CM2 mais, après, il faut reprendre les choses parce que tu risques de construire sur du sable, tu dois reprendre tout le programme de 6ème". Cela ne pose pas de problème. Pourquoi ?

Au collège, si on dit cela à un élève, on ne lui propose pas en même temps des moyens pour dépasser cette situation-là.

A l'Auto-Ecole, on reconnaît cette réalité mais on sait que derrière, il est possible de reprendre les choses.

Au collège, on hésite à le dire pour ne pas blesser mais aussi parce qu'on ne sait pas comment faire. Alors on fait semblant de ne pas voir, de ne pas savoir et même si un élève ne peut pas se débrouiller en classe parce qu'il lui manque toutes les bases, on n'en parle pas. Qu'est-ce qu'on ferait si on prononçait cette parole-là ?

## Des chemins négociables

A l'Auto-Ecole, c'est possible de le dire parce qu'il y a des dispositifs pour y remédier.

Dans le domaine strictement scolaire, c'est l'école en tant qu'institution qui fixe les objectifs à atteindre et place les barrières. On dit par exemple aux élèves au début de l'année : "Si vous voulez intégrer une 3ème, il faut atteindre tel niveau en lecture, en écrit, en maths, en histoire-géographie. Si vous voulez aller en B.E.P. tertiaire ou industriel, c'est tel niveau, en seconde, tel niveau.

Ce sont des normes qui nous viennent de l'extérieur et qu'on ne discute pas dans la mesure où elles doivent être

remplies pour retourner dans une école en situation de réussite. Il n'est donc pas question de les faire passer au rabais, à la gentillesse. Ces normes, il faut les atteindre en travaillant ensemble. Elles ne sont pas négociables.

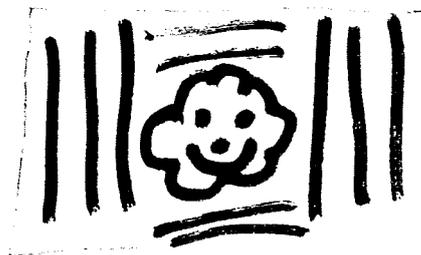
Par contre, le chemin pour les atteindre est complètement négociable. Il est encore à inventer et on peut en suivre un qui n'a jamais été tracé.

Les professeurs donnent des conseils, bien sûr, mais avant de les donner, ils observent beaucoup, ils regardent comment l'élève s'y prend, ce qui lui pose problème, à quel moment il perd du temps.

Plus un conseil est pertinent, plus il a de chances de provoquer la réussite. Mais l'élève a d'autant plus confiance en l'adulte que le conseil est immédiatement porteur de fruits. Plus la réussite est différée, plus l'élève pense que l'adulte n'a parlé que par convenance.

### L'entraide

A l'Auto-Ecole, on peut dire : "Tu ne sais pas faire cela. Untel n'y arrivait pas la semaine dernière, maintenant il y arrive. Alors tu peux aller voir avec lui." On demande à l'autre s'il veut bien l'aider. On crée ainsi des mises en relation entre les élèves et cela est beaucoup plus porteur de fruits que les incantations du style : "Travaille !" ou "Tu n'as rien fichu !" "Tu n'as pas appris ta leçon !" ou " Tu rêves !" On essaie de donner des conseils plus pointus. Tant pis s'ils n'y viennent pas tout de suite, tant pis si on met du temps. Mais, quand on les donne, on essaie qu'ils soient efficaces.



### Eviter l'humiliation

Cela ouvre un réel espace de pouvoir aux élèves : on peut apprendre à l'Auto-Ecole sans risque d'humiliation. Dans une classe ordinaire, quand un élève prend un risque sur une réponse, s'il se trompe, il peut être l'objet de la moquerie du prof ou des autres élèves. Et, pour ne pas affronter cette humiliation possible, bien des élèves se replient sur eux-mêmes, n'osent plus faire d'hypothèses ou répondre au prof.

A l'Auto-Ecole, on peut essayer, on peut se tromper, cela fait partie des règles du jeu et ce n'est pas grave du tout. On a complètement dédramatisé l'erreur, l'échec, dans la mesure où c'est un pas de plus pour arriver au but qu'on s'est fixé.

Comme les élèves qui arrivent chez nous ont une mauvaise image d'eux-mêmes, nous devons faire en sorte qu'ils reprennent confiance en eux en se heurtant à des obstacles suffisamment ambitieux pour qu'ils n'aient pas l'impression d'être méprisés et pas trop pour qu'ils ne se heurtent pas à un nouvel échec.

C'est très difficile pour un prof de pouvoir poser aux élèves de vrais défis, qui soient valorisants pour eux. S'ils sont trop faibles, ils ont l'impression qu'on ne les prend pas au sérieux, qu'on les met de côté, dans un ghetto. Mais, en même temps, si c'est trop difficile, c'est un nouvel échec, un nouveau repli, une peur nouvelle d'apprendre.

Toute la difficulté est de trouver la bonne distance qu'ils n'oseront pas définir eux-mêmes parce qu'elle leur paraît trop lointaine, un tout petit peu plus loin que ce qu'ils auraient fait eux-mêmes pour qu'ils soient contents et fiers d'avoir atteint l'objectif.

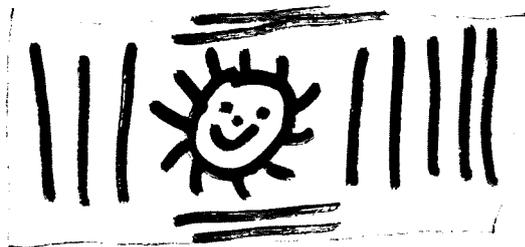
## Des règles de vie

A l'école, les adultes font respecter les règles et c'est très important.

Au départ, on se figurait que les élèves allaient élaborer les règles de la vie collective, qu'on allait faire cela ensemble. On s'est rendu compte très vite que c'était une belle utopie et que, si on laisse le terrain vacant, ils en élaborent très vite parce qu'ils en ont besoin. Mais ce sont des règles pleines de rigidité, pleines de cruauté qu'en tant qu'adultes - éducateurs, nous ne pouvons accepter.

Comme nous sommes dans un pays qui a déjà ses lois et que nous sommes les héritiers d'une histoire, quand les élèves arrivent à l'école, ils sont les héritiers d'une histoire qui n'a que quatre ans, mais aussi les héritiers de ce qui a été construit avec les autres élèves. Aujourd'hui, on ne dirait plus qu'on laisse les élèves fabriquer la loi à l'école. Quand ils arrivent, ils trouvent un cadre.

Par contre, ce qui est tout à fait possible et important, c'est que nous avons un dispositif que nous appelons le conseil, qui se réfère à la pédagogie institutionnelle, et qui est un lieu de réunion hebdomadaire où sont présents tous les élèves de l'école et tous les adultes, les profs et moi-même. On peut y discuter les choses et, éventuellement, modifier des lois si on pense qu'elles sont une entrave à un meilleur fonctionnement ou à un meilleur apprentissage. On ne part pas de rien, on part sur un dispositif qui existe et que l'on peut modifier. Et, c'est là où le pouvoir des élèves peut s'élaborer.



## Un vrai défi

A l'Auto-Ecole, nous nous sommes engagés avec les élèves dans une vraie aventure où il s'agit de gagner la bataille contre l'exclusion qui était déjà en marche pour eux. Nous nous sommes fixés un gros défi. On a l'impression que les élèves jouent leur vie avec nous. Quand ils viennent à l'Auto-Ecole, ils choisissent d'essayer de rentrer dans une norme sociale et d'accepter des choses que jusque là, ils refusaient. Cela veut dire aussi qu'ils abandonnent un certain pouvoir à l'extérieur, dans la cité où ils avaient créé leur image, leur valeur sur leur domination, sur leurs petits délits.

Venir à l'Auto-Ecole, c'est donc faire un choix très important pour leur vie, c'est prendre une direction qui demande beaucoup de courage.

Nous sommes là pour les aider et je pense que, d'une certaine façon, ils savent que nous jouons gros avec eux, que nous ne faisons pas semblant. Les profs se sont investis d'une façon très forte, ont engagé leur carrière. Chaque fois qu'un élève réussit à se rescolariser dans de bonnes conditions dans un établissement de type classique, c'est une victoire pour nous. C'est aussi un encouragement pour chaque élève qui se sent conforté dans son désir et sa volonté de réussir.

## Des échecs

Il n'y a pas de conseil de discipline à l'Auto-Ecole, mais il nous est arrivé de renvoyer des élèves. Tout d'abord dans la période d'essai d'un mois, un élève peut décider de se retirer. Nous pouvons aussi lui dire qu'il ne nous est plus possible de le garder. Dans quels cas ?

S'il refuse durablement de se mettre à travailler. Il y a rupture de contrat. S'il commet des exactions et refuse de les réparer.

En cas de vol, d'agression entre les élèves. Ceux-ci comptent sur les adultes pour les protéger. Il y a le conseil pour en parler. A l'Auto-Ecole, les enfants osent parler alors que dans le collège, ils se taisent.

L'élève est convoqué par son tuteur qui voit avec lui les modalités de réparation. Il peut revenir normalement dans la classe quand il a réparé la bêtise qu'il a faite. S'il refuse de réparer, on ne peut le garder.

En cas de problème avec la police, on ne cherche pas à le protéger. Il lui faut assumer, quels que soient ses actes. Après, il pourra revenir.

## Est-ce transposable ?

Il serait souhaitable que le collège fonctionne comme l'Auto-Ecole. Mais nous avons quatre profs pour trente élèves alors qu'au collège, c'est une cinquantaine pour 650.

Pour la plupart d'entre eux, ces profs n'ont pas demandé à venir. Je suis frappée des réticences et des résistances à tout changement.

Le collège est complètement dominé par une minorité de petits caïds qui tiennent leur pouvoir de la cité toute proche et très présente. Ils empoisonnent les cours et épuisent les profs. La

seule solution est de les envoyer en permanence et le plus souvent, ils traînent dans les couloirs. Il y a des retards considérables, de l'absentéisme et un rendement scolaire très mauvais. Les élèves qui ne sont pas en situation de refus scolaire souffrent de cette situation.

Pour y remédier, nous avons mis en place deux dispositifs.

Tout cours perdu pour absence, retard ou renvoi est rattrapé le jour même. Les cours se terminent à 16h30, le collège est ouvert jusqu'à 19h. Les familles sont prévenues et les élèves restent le soir pour rattraper. L'absentéisme a ainsi été divisé par quatre.

## Le sas

Pour les élèves très perturbés, nous avons instauré le sas. C'est un lieu interne au collège mais intermédiaire entre l'intérieur et l'extérieur, la rue. Ce sont les adultes qui décident de faire "tomber un élève dans le sas". On a obtenu un poste de prof pour le sas. Nous avons été stupéfaits de l'efficacité d'une chose aussi simple que cela.

Mais alors que cela présente une efficacité fantastique sur les élèves, voilà que cela déstabilise les profs.

Si les enfants qui étaient en échec avec eux établissent une relation de confiance avec le prof du sas, ils culpabilisent. Ils se font une culpabilité personnelle de ce qui est du ressort de l'institution qui les place dans une relation d'affrontement avec les élèves. Dans certains endroits, on donne des tâches trop lourdes aux enseignants. C'est peut-être l'absence de prise de risque dans les établissements qui fait qu'on a du mal à vivre la citoyenneté. On ne peut guère en parler.

# Atelier "Paysages sonores"

Ecole Roger Salengro de Courcelles-Les-Lens

Paru dans CH'TI QUI de décembre 1995

Cet article relate la présentation aux enfants d'une nouvelle activité musicale. Cette présentation s'est faite lors d'un "stage d'enfants" de musique.

## **1. Définition d'un paysage sonore :**

"Imaginez-vous en train de regarder la télévision quand soudain survient une panne d'image. Il ne vous reste que le son pour deviner ce qui peut se passer.

## **2. Ecoute d'un paysage sonore :**

On peut puiser dans les "Histoires Sonores" éditées par Nathan pour commencer cette activité.

On propose aux enfants une première écoute silencieuse d'un de ces paysages sonores. L'écoute est suivie d'une analyse. Un inventaire des choses entendues est dressé.

Avant une seconde écoute plus active et plus approfondie, on attire l'attention des enfants sur les différents plans sonores :

- les sons perçus de loin, de près,
- les ambiances sonores prolongées comme certains fonds qui constituent la TRAME du paysage,
- les apparitions d'éléments sonores ponctuelles qui constituent les EMERGENCES.

Afin que tous ces éléments soient mieux appréhendés, nous pouvons proposer l'écoute d'un second paysage sonore.

## **3. Choix d'un thème :**

Après ces différentes écoutes, nous demandons quel thème les enfants aimeraient illustrer de façon sonore. Les propositions sont relevées et soumises au vote (cf. annexe).

## **4. Inventaire des éléments sonores relatifs au thème choisi :**

On relève les différentes idées proposées (cf. annexe).

Des groupes de recherches sonores vont se constituer avec un responsable de groupe, chargé de relever les bruitages découverts ainsi que la manière de les obtenir.

Notre rôle est de passer dans chaque groupe pour apporter une aide technique.

## **5. Bilan des recherches :**

Chaque groupe présente les bruitages obtenus qui seront enregistrés.

Les enregistrements sont écoutés. Des surprises apparaîtront quant aux effets obtenus à la prise de son, ce qui peut apporter des éléments nouveaux.

## **6. Construction d'un paysage sonore :**

Pour cette construction apparaît le besoin d'une organisation écrite : la PARTITION.

En se reportant aux paysages sonores écoutés, nous placerons en premier lieu la trame sonore. Viendront ensuite les émergences qui prendront leur place au-

dessus de la trame. Cette organisation imposera peut-être aux enfants une délimitation plus précise de leurs interventions (cf. annexe).

### **9. Enregistrement du paysage sonore :**

Chaque essai sera enregistré. A l'écoute du premier essai apparaît la nécessité d'un chef d'orchestre et d'une forme plus adaptée de la partition qui pourra être écrite au tableau ou tout autre support tel qu'un rouleau de papier à tapisser qui permet de dérouler les éléments d'un paysage sonore plus long.

Certains essais mettront en évidence la notion de densité sonore, par exemple dans le cas d'applaudissements ou de rires où deux ou trois enfants ne suffisent pas à créer l'ambiance souhaitée.

Au fur et à mesure des essais et de leur écoute, de nouveaux éléments amélioreront le travail soit par une meilleure mise en place exigeant une plus grande précision du chef d'orchestre ou de la

partition, soit par une modification de la partition individuelle.

C'est cependant ces phases successives d'analyses et d'écoutes que nous pouvons faire un parallèle avec les procédés utilisés dans les productions des enfants et ceux existant dans la musique : certains caractères comme l'angoisse, la joie, la mélancolie ayant musicalement été exprimés.

Cette phase de mise en parallèle peut aussi trouver sa place lors du bilan des recherches, à propos par exemple des paramètres de mouvement ou d'intensité.

### **ANNEXE 1**

Instructions officielles : page 11 du fascicule "L'éducation musicale à l'école.

### **ANNEXE 2**

Propositions de paysages sonores (les sujets retenus dans chaque atelier sont marqués d'un\*)

#### **ATELIER 1**

La ferme  
La rue  
Le parc  
La campagne  
La fête foraine  
Une forêt  
Dans la montagne  
Dans un zoo \*  
Dans un musée  
Dans la classe  
A la piscine  
Dans une maison

#### **ATELIER 2**

Dans un magasin  
Dans une ferme  
La forêt  
Le château hanté \*  
La jungle  
La mer  
La fête  
Un combat de boxe  
Le tir à la carabine  
La chasse  
La pêche

#### **ATELIER 3**

Un parc  
La forêt  
A l'école  
Dans la ville  
Dans une maison  
Un cirque \*  
Le château hanté  
Sur la route  
Sur un lac  
A la ferme  
Dans un train  
Dans la jungle

## ANNEXE 3

## Inventaire des éléments sonores

### ATELIER 1 : DANS UN ZOO

- Les lions
- Les singes
- Les oiseaux
- Les éléphants
- Les hyènes
- Les perroquets
- Les visiteurs
- Le gardien
- Chiens et chats
- Les marchands
- Les serpents

Groupe 1 : les oiseaux

Groupe 2 : les cris d'animaux

Groupe 3 : les visiteurs

### ATELIER 2 : LE CHATEAU HANTE

- Cris de fantômes
- Ailes de chauve-souris
- Hurllements de loup
- Objets qui se cassent
- Rire de Dracula ou de sorcière
- Le vent, la pluie, le tonnerre
- Bruits de pas
- Cris de frayeur
- Bruits bizarres
- Grincements de portes et d'escalier
- Chuchotements
- Claquements de portes et de fenêtres
- Bruits de chaînes
- Cris de chouette

Groupe 1 : les éléments naturels

Groupe 2 : les bruits bizarres

Groupe 3 : les cris de fantômes

Groupe 4 : Les cris de frayeur

### ATELIER 3 : UN CIRQUE

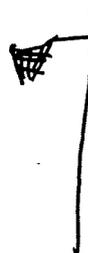
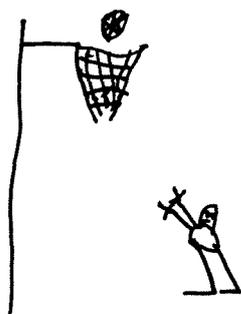
- Les lions
- Les éléphants
- Les singes
- Les phoques
- Les chevaux
- Sabots des chevaux
- Les clowns
- Les ours
- Les spectateurs
- Numéro de dressage
- Le funambule
- Le présentateur
- L'orchestre, la musique
- Claquements de fouet

Groupe 1 : Les animaux

Groupe 2 : La musique

Groupe 3 : Les bruits du cirque

Groupe 4 : Les spectateurs



## ATELIER 1 : LE ZOO, RECHERCHES PAR GROUPES

### **Groupe 1 : Les oiseaux.**

Utilisation d'appeaux (boîte proposée par Nathan)

Utilisation de sifflements pour l'aigle.

### **Groupe 2 : Les cris d'animaux.**

Singe, léopard, chiens et chats, hyène, sanglier,

Serpents: sifflements

Eléphant : tuyau harmonique

Pic vert : claves

### **Groupe 3 : Les visiteurs.**

- Regarde ce singe, on dirait King Kong !

- Venez voir cette girafe, elle fait au moins quatre mètres de haut !

- Il se prend pour qui celui-là ?

- Regarde cet éléphant, on dirait tout à fait ma tante !

- Eh ! Il me mord le derrière, il n'est pas gêné !

- Tout est marrant ici !

- C'est l'heure, on ferme, c'est l'heure !

- C'est l'heure de la fermeture, on s'en va !

## ATELIER 2 : LE CHATEAU HANTE, RECHERCHES PAR GROUPES

### **Groupe 1 : Les éléments naturels.**

Le vent : avec la bouche près du micro ou le tube harmonique.

Le tonnerre : avec une grande feuille de carton agitée.

La pluie : froisser un sachet de plastique.

L'église : avec la cymbale.

Les pas dans le jardin : avec du papier chiffonné.

Personne essoufflée.

Le hibou : avec un appeau

Le loup : hurlement

### **Groupe 2 : les bruits bizarres.**

Les chaînes : avec le tambourin à cymbalettes et le sistre.

L'horloge : avec une cymbale ou un triangle.

Les pas dans le jardin : avec du papier chiffonné.

Le grincement de porte : avec la voix.

Le crapaud : avec des coquilles saint Jacques frottées l'une contre l'autre.

### **Groupe 3 : les cris de fantômes.**

Romain et Sabrina : le loup garou.

Anthony et Kévin : rire cynique.

Christophe et Ophélie : Voix de fantômes.

Benoît : claquements de dents (avec les claves).

### **Groupe 4 : Les cris de frayeur.**

Cris, hurlements, pleurs.



## ATELIER 3 : LE CIRQUE

### **Groupe 1 : les animaux.**

Les chiens, les tigres : rugissements dans le tuyau harmonique.

Les singes, les hennissements, le perroquet, les éléphants.

### **Groupe 2 : la musique et l'orchestre.**

Choix de musiques existantes :

- pour l'entrée en piste : "Marche militaire" de Schubert

- pour les clowns : extrait de Chansonnerie" de G. Barbotou

- pour la parade finale : Trompettes d'Aïda de Verdi.

Accompagnement de ces musiques avec les instruments à percussion sèche, en frappant sur les pulsations.

Roulement de tambour pour les numéros périlleux : sur le tambourin.

### **Groupe 3 : les bruits du cirque.**

Le galop des chevaux : avec un wood-bloc

Le claquement du fouet : imitation avec la bouche.

### **Groupe 4 : les spectateurs.**

Applaudissements

Rires

Etonnements, émerveillements

Emotion, peur

Cris.

## **PROLONGEMENTS ATTENDUS DE L'ACTIVITE " PAYSAGES SONORES "**

### **1. La partition :**

Codage écrit parmi d'autres. L'enfant a la liberté d'encoder.

Au fur et à mesure de la pratique, la partition devient plus précise et plus structurée (par nécessité).

Cette partition nécessaire à la reproduction de la composition des enfants doit être comprise des autres. C'est aussi une reconnaissance de soi et de son travail.

Il est donc utile de comprendre la partition des autres, donc d'en comprendre le code. C'est ainsi que pour reproduire certaines partitions, l'enfant sera amené à étudier des éléments du solfège traditionnel qui lui ouvrira le champ de la lecture musicale universelle.

### **2. L'écoute :**

L'enfant part à la découverte du monde sonore environnant.

A partir du monde sonore qui l'entoure, l'enfant effectue des comparaisons avec le monde sonore musical existant à travers l'analyse des différents paramètres : mouvement, intensité, caractère, instrumentation (densité) et formes.

Ces différents paramètres pourront être découverts à travers le répertoire contemporain et classique suivant les besoins.

### **3. Les productions instrumentales :**

L'enfant acquiert des techniques.

Les différents paysages sonores vont se diversifier suivant les besoins. Les enfants vont être amenés à découvrir et créer de nouveaux sons, notamment sur des instruments qu'ils inventent et fabriquent pour leurs productions ou sur des instruments manufacturés.

L'enfant pourra donc affiner différentes techniques instrumentales ou en apprendre de nouvelles pour les besoins de sa partition.

#### 4. Diversification des motivations :

Avec la diversification des paysages sonores, les recherches des enfants auront des directions différentes liées au monde sonore :

- l'IMAGE : vers l'analyse des possibilités et techniques visuelles

- l'EXPRESSION CORPORELLE

- les TECHNIQUES DE L'AUDIO : étude des composants du son synthétique, techniques de la prise de son.

Je tiens à votre disposition la cassette avec les trois paysages sonores évoqués dans cet article.



# Appel pour une liberté bafouée

Jean LE GAL

Chargé de missions aux droits de l'enfant de l'ICEM-Pédagogie Freinet

Il est une liberté réglementée, contrôlée, réprimée, à laquelle mes élèves de classe de perfectionnement étaient particulièrement attachés : ils l'avaient nommée le LIBRE PIPi.

Les nouveaux arrivants étaient toujours surpris d'apprendre qu'ils allaient pouvoir sortir pour aller aux toilettes dans la cour sans l'autorisation d'un "maître" gardien de l'ordre : ils étaient déjà conditionnés à ce que leurs besoins soient soumis à l'autorité du chef... prêts à se soumettre aux règles et règlements qu'ils auraient édictés...

Un simple regard que les temps passés suffit à nous montrer que, pour les élèves et les travailleurs, le contrôle de ce besoin a souvent été un objectif de ceux qui détiennent le pouvoir :

- en 1711, dans le règlement qu'il a élaboré pour les écoles charitables de la ville de Moulins, l'évêque d'Autun a prévu parmi 13 cas fouettables : *"Quand ils demandent pendant l'école d'aller à leurs nécessités."*

- en 1850, dans un règlement fixant les conditions de travail des employés de bureau, on peut lire : *"Aucun employé ne sera autorisé à quitter le bureau sans la permission de Monsieur le Directeur. Les appels de la nature seront cependant permis. Aussi, pour y céder, les membres du personnel pourront*

*utiliser le jardin au-dessous de la seconde grille. Bien entendu, cet espace devra être tenu dans un ordre parfait."*

Difficile de travailler avec ces pauvres humains, obligés de "céder" aux "appels de la nature", au détriment de leur productivité économique ou scolaire.

Puisqu'il en est ainsi, alors la solution ne serait-elle pas que tout le monde y aille au même moment ?

- à l'école, pendant la récréation : *"Les sorties ne sauraient être autorisées qu'en cas de besoin justifié par la famille et le médecin"* (note de service de Monsieur le Directeur dans une école primaire, en 1990) ;

- à Quimperlé, en août 1995, Lucien Bigard, patron d'une entreprise moderne de viande, a décidé d'instituer des "pauses - toilettes" dans le règlement intérieur, pour cause de productivité : pause - pipi à 8h05, 11h20 et 14h05. Le règlement est clair : *"Les pauses - toilettes sont instituées strictement. Elles doivent être systématiquement respectées pour des raisons d'organisation et des raisons réglementaires. Tout salarié qui ne souhaiterait pas obéir à cette organisation serait répréhensible. A ce titre, il pourrait être sanctionné pour abandon de poste, il pourrait voir son salaire amputé du temps d'absence en dehors des pauses officialisées, il pour-*

*rait voir sa prime de vacances amputée de 50F par jour d'infraction."*

Les 250 ouvriers et ouvrières se sont mis en grève pour protester. *"On demande seulement à travailler dans de bonnes conditions, être respectés, traités comme des adultes et non comme des enfants. On n'est plus à la maternelle où il faut lever le doigt pour aller aux toilettes."* (cf. Libération)

Les travailleurs de chez Bigard ont raison de protester mais ils devraient savoir :

- que *"l'enfant est de la même nature que l'adulte"* (C. Freinet, invariant N°1)
- qu'un enfant a encore moins de maîtrise qu'un adulte sur ses besoins et désirs ;
- que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant vient de le reconnaître comme une personne à part entière, titulaire des droits et libertés fondamentales, et que la discipline doit respecter sa dignité d'être humain.

### **Oui mais aller librement aux toilettes, est-ce un droit de la personne ?**

- droit des femmes ?
- droit des hommes ?
- droit des enfants ?

Le conseil des prud'hommes de Quimper a tranché. Les prud'hommes ont jugé *"illicite le dispositif de mise en place des pauses - toilettes obligatoires"* : *"le droit de se rendre aux toilettes ne saurait être soumis à l'autorisation d'un tiers ni au remplacement préalable des salariés"*. *"La liberté totale de se rendre aux toilettes quand ils le désirent"... "est conforme aux principes fondamentaux du droit"*.

**Or l'école n'est pas hors de l'état de droit. Ce qui est un droit pour les tra-**

**vailleurs de Bigard l'est aussi pour les enfants des écoles. Ils ont eux aussi le droit d'aller librement aux toilettes...** ce qui ne veut pas dire que des limites ne doivent pas être posées en tenant compte, en particulier, de l'obligation d'assurer la protection des enfants et de la nécessité d'assurer les conditions optimales du bon fonctionnement des activités.

Voilà longtemps que des instituteurs progressistes ont mis en place les modalités de la liberté d'aller aux toilettes. Mais pour 75% des enfants, dit la revue "Enfant d'abord" (142, juin 1990) il faut encore une autorisation. Et la répression est toujours présente sous forme de punitions diverses.

Puisque les enfants ne savent pas encore que aller aux toilettes est un droit et qu'ils ont le droit de protester collectivement, il est de notre devoir d'agir :

**1- pour que de nouveaux textes sur la discipline et la surveillance soient élaborés et adoptés ; (j'y travaille depuis 1981)**

**2- pour que les pratiques de liberté déjà expérimentées dans des classes et des écoles soient connues ;**

**3- pour que les contrôles coercitifs, dans les pratiques et les règlements, soient recensés.**

-----  
Je propose aux enfants, aux enseignants, aux parents, qui se sentent concernés par une action de m'envoyer :

- des règlements ou règles qui ont pour objet de contrôler la possibilité d'aller aux toilettes, de manière coercitive ;
- des faits de coercition, de punition, avec éventuellement vos commentaires ;

- des règlements, des règles de vie, des pratiques, qui, au contraire, sont fondés sur la liberté d'aller aux toilettes ;

- une copie de tout texte se rapportant à la question.

anonymement ou en précisant leurs coordonnées en indiquant :

- niveau de la classe

- âge des enfants

- école publique ou privée.

Merci... et libre pipi à vous !

**J. LE GAL**

**6, rue Pascal**

**44400 REZE**

**Tél. 40.04.27.44**

**Fax. 40.75.04.92**

Je m'engage évidemment à vous tenir au courant dès que j'aurai assuré une synthèse des informations que j'aurai reçues.



# *Synthèse des questionnements d'étudiants de l'IUFM vis-à-vis de la pédagogie coopérative*

*Ces questionnements nous ont servi de point de départ à un stage/module « pédagogie coopérative » proposé à l'IUFM en mars 1996. Ce stage était organisé conjointement OCCE et ICEM.*

*Ayant trouvé ces questionnements intéressants, nous en faisons part aujourd'hui, aux lecteurs de Chantiers 44.*

*Les interrogations et commentaires qui vont suivre ont été effectués après une première observation dans nos classes.*

## **1**

### **Les apprentissages**

Apprentissage de l'autonomie. Peut-on tout apprendre en activités autonomes ? Quelle est la part du maître ?

Travail très (trop?) individualisé... et donc moins d'interactions entre les élèves. Ils travaillent sur un plan de travail (préparé le samedi) sur une période de deux semaines.

L'enfant cherche, avec comme médiateurs : camarades, livres-guides, instituteur.

Beaucoup de travail en équipe.

Les enfants sont répartis en trois groupes (suite aux tests de la rentrée) et ils circulent dans la classe, donc trois plans de travail.

Organisation de l'emploi du temps : réconciliation entre les projets des élèves, les temps collectifs et l'urgence des programmes.

Arrivée en 6ème ? Sont-ils adaptés ou ont-ils des problèmes (méthodes, contenus) ?

Pour une classe de perf., comment adopter et préparer la progression de l'année alors que les enfants ont tous des niveaux différents ?

## **2 Les institutions**

Conseil : discussion sur l'ordre du jour et les problèmes à régler.

- un président, un secrétaire, un trésorier élus pour l'année ;

- prise de parole de chacun
- ils règlent les problèmes par la parole ;
- règles strictes et rigoureuses.

Quelle en est sa durée moyenne ?  
Comment en faire l'analyse ?

La place du maître dans les Conseils ?

Comment gérer les règlements de compte, les dénonciations ?

Y a-t-il un fonctionnement particulier pour une école où toutes les classes sont coopératives ?

L'implication des parents ?

Comment bien institutionnaliser le Conseil ?

Chez les petits, la prise de parole est-elle réelle, effective ?

Difficulté d'avoir à la fois un regard sur la forme et le contenu.

Chaque enfant a une responsabilité ou un métier.

Les enfants votent pour un responsable de jour.

Comment démarrer le journal ?

Le droit des enfants à s'occuper pendant le bilan, le quoi de neuf... ?

Les enfants timides arrivent-ils à s'exprimer ?

### **3- L'expression et la communication**

Expression libre des enfants : pas de frontal, aide entre eux avec un chef d'équipe.

Laisser beaucoup de place à la parole des enfants, que cette prise de parole ait de réelles conséquences dans la classe

Communication : journal scolaire, correspondance, texte libre, Conseil...

- temps collectifs : salut les petits loups ;

- évaluation par toute la classe d'un élève en lecture ;

- c'est un enfant qui anime, qui distribue la parole ;

- l'institut lève la main pour prendre la parole.

Les enfants peuvent communiquer pour s'aider.

La parole de l'institut sert à guider vers des outils, mais pas à décider du travail ou à donner des réponses.

Un responsable par jour gère la discipline de la classe.

L'enseignant a le même devoir que les élèves, c'est-à-dire qu'il lève la main quand il veut parler.

Les enfants se réfèrent beaucoup aux règles de vie.

Interactions entre les groupes de travail.

N'est-ce pas toujours les mêmes qui participent, qui proposent des solutions ?

*Voici donc l'essentiel des représentations mentales de ces étudiants après avoir passé une demi-journée dans nos classes. Ces réflexions ont servi de base à la discussion qui a suivi et aux « observations » qui ont été menées ensuite dans les mêmes classes.*

*François LE MENAHEZE*

# *EXTRAIT DE LETTRES DE NOS CORRESPONDANTS DU SENEGAL*

*Plus précisément, il s'agit d'extraits de courriers reçus de l'enseignant de la classe avec qui nous correspondons depuis l'année dernière... Il s'agit de Abdoul Aziz BA, enseignant à l'école de Fass à Rufisque.*

« ... Je me rappelle toujours cette citation de Freinet qui disait : « **N'organisez pas la discipline, organisez le travail : la perfection de la discipline naîtra de la perfection du travail.** » Cette citation de Freinet pose l'un des problèmes essentiels de la pédagogie, celui de la discipline à l'école.

Car, selon mon humble avis, sans cette discipline, on aurait du mal à imaginer l'école. Cette discipline pose un grand problème avec nos classes pléthoriques. Le découragement n'est pas un vocabulaire de l'enseignant. La réponse se trouve dans la discipline fonctionnelle de Freinet. Le credo de l'enseignant sera de susciter l'intérêt de l'enfant, ne rien lui imposer. La place de l'enseignant sera alors de négocier avec lui les activités à mener. C'est un apprentissage de la responsabilité et de la vie civique.

- **laisser des responsabilités dans la gestion de la classe** (autocorrection et auto-évaluation) ;

- **laisser une place à l'activité manuelle et artisanale** ; apprendre avec ses mains (learning by doing des anglo-saxons) ;

- **ouvrir l'école au milieu** : source de curiosité, d'éveil, de conquête ;

- **permettre aux plus âgés d'aider les plus jeunes** dans cette classe coopérative et coopérante.

L'école sénégalaise tirera un bénéfice particulier dans cette pratique inscrite dans nos moeurs et coutumes... ..

... Je relate dans cette lettre ce qui a été fait dans notre école tout en n'oubliant pas, bien sûr, les difficultés rencontrées. Actuellement, j'ai 35 élèves en charge. Ils sont répartis en 4 groupes de 9 élèves avec un chef pour chaque groupe. Ces chefs sont responsables de leur groupe respectif. Ils sont chargés de veiller sur la discipline en classe en l'absence du maître. Pour la bonne marche du travail, tout se règle au sein

du **Conseil de classe** qui se réunit tous les vendredis pour régler les litiges et répartir les tâches futures.

**La classe est structurée de la façon suivante : un président, un secrétaire et un trésorier.**

Le président préside le Conseil de classe.

Le secrétaire note dans son cahier ce qui est retenu lors de ce Conseil de classe. Il est aidé par le maître pour la rédaction.

Le trésorier garde l'argent.

En plus de cette structuration, il existe des responsables chargés de :

- veiller à la propreté de la classe et de veiller aussi sur le matériel de propreté ;

- protéger les fleurs et arbres dans les abords de la classe ;

- fermer et ouvrir les fenêtres de la classe ;

- mettre les élèves en rangs avant d'entrer en classe et à la sortie ;

- nettoyer le tableau.

**Un règlement intérieur de la classe est établi avec la participation des élèves.** Tout manquement à la tâche qui t'est confiée s'expose au Conseil de la classe.

La sanction est financière. C'est la classe qui détermine si l'élève est fautif ou non et c'est la classe qui fixe aussi le montant de l'amende à payer.

Il faut noter aussi que les membres du bureau sont élus démocratiquement.

Le deuxième volet concerne le texte libre.

Là aussi, nous en faisons une fois par semaine (jeudi de 15H à 17H).

### **Comment nous menons le texte libre?**

Avant de répondre à cette question, je vous dirai d'abord pourquoi le choix du texte libre?

C'est pour remédier à un problème crucial des élèves : faiblesse des élèves en expression orale et écrite.

Le procédé utilisé est le suivant : suivant le thème d'étude de la quinzaine, inviter les élèves à réfléchir sur une histoire ayant trait au thème d'étude en faisant ressortir les 3 phases de la narration à savoir : avant, pendant et après l'évènement. 3 élèves seront désignés successivement pour raconter leur histoire dans leur langue maternelle. Par vote, on prendra le meilleur récit et le maître avec la participation des élèves se chargera de la transcription en Français. Ce texte servira de base au travail de Français, de dessin et parfois de math. Le texte sera ensuite recopié dans le cahier de textes "libres".

**Ce fonctionnement est compliqué par l'obligation qui nous est faite de respecter le programme officiel et la répartition horaire très stricte.**

Nous travaillons aussi sur les fiches autocorrectives que Sadikh avait ramenées de Nantes.

*Abdoul Aziz BA*

# Lu dans les revues

Ces revues sont en consultation libre au local, à l'école Urbain Leverrier à Nantes.

## Nouvel Educateur N°75

- \* La méthode naturelle de lecture-écriture
- \* Construction sociale du savoir
- \* Quelle place pour des apprentissages personnalisés ?

## CH'TI QUI N°98

- \* Pédagogie Freinet en 6ème
- \* Ateliers "Paysages sonores"
- \* Rendre l'enfant responsable de son travail dès la maternelle
- \* Jeux coopératifs pour bâtir la paix

## CPE N°261-262

- \* Sur les chemins de la lecture au cycle 1
- \* Théâtre d'ombres en classe de perf.
- \* Recueils de poèmes
- \* Le travail en ateliers
- \* Situations mathématiques tirées du vécu
- \* Autorité et discipline

## Sur la Brèche N°43

- \* Conditions de l'autonomie
- \* Comment pratiquer l'entretien ?
- \* Recettes de cuisine de J Mag.

## Freinesies N°57

- \* Evaluation en maternelle
- \* Limites de l'approche cognitiviste des apprentissages
- \* Danse en maternelle
- \* La place et la part du maître

## Autres dossiers pouvant être consultés :

- Lire - écrire
- Coopération (Cycle3)
- Lecture (Cycle 3)
- Autonomie (Maternelle)
- ZEP

## CH'TI QUI N°99

- \* Le tâtonnement expérimental
- \* Les deux voies interactives d'apprentissage
- \* La pédagogie Freinet

# Rencontres, stages et productions

## Congrès du Centenaire

Il se déroulera à Sophia Antipolis  
-Lycée de Valbonne-  
du 26 au 29 août 1996.

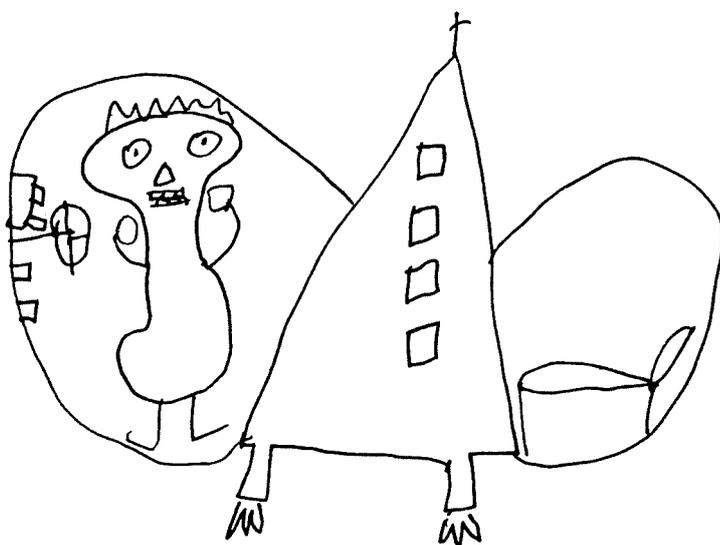
## RIDEF Rencontre Internationale des Educateurs Freinet

Elle aura lieu à Cracovie (Pologne) du 20 au 28 juillet sous le patronage de l'UNESCO.

Le thème en sera : "Le centenaire de Célestin Freinet, construire la démocratie".

Pour tout renseignement, s'adresser à :

**Bernard MONTHUBERT**  
**60, résidence Jules Verne**  
**86100 CHATELLERAULT**



## Stage National de Techniques Freinet - Pédagogie Institutionnelle

Il se déroulera à Aix en Provence du 6 au 13 juillet 1996. Pour recevoir les fiches de renseignements et d'inscription, écrire à :

**JC. COLSON**  
**Bt M1 - Loubassane**  
**Av. du Docteur Bertrand**  
**13090 AIX EN PROVENCE**

## Rencontre internationale d'enfants et d'ados à l'UNESCO (6-8 octobre 1996).

Pour y participer, la préparer, contacter :

**Colette HOURTOLLE**  
**13, rue J. Laforgue**  
**65000 TARBES**

Condition impérative : pratiquer la correspondance scolaire internationale. L'UNESCO financerait le voyage de l'instituteur et de deux élèves.

# Publications - annonces

## Livres

- Un livre à découvrir : "75 pages de bonheur parfait... Une analyse savoureuse et pertinente de l'école et de la société marchande... remarquablement écrit."

### **Avertissement aux écoliers et lycéens**

de Raoul VANEIGEM -

**Editions des Mille et une Nuits - 10F**

- Un livre qui fait le point sur les expériences de pédagogie autogestionnaire en France :

### **Les pédagogies Autogestionnaires**

de P. BOUMARD et A. LAMIHI

**Editions Yvan DAVY**

**La Botellerie**

**49320 VAUCHRETIEN - 90F**

## Aides aux problèmes en classe

Dominique Couturier travaille sur des aides à apporter aux enfants qui travaillent avec les fichiers problèmes de PEMF et sur des problèmes "bis" pour refaire un problème un peu différent ou pour essayer encore si on croit ne pas avoir bien compris.

Qui désire s'associer à ce travail ?

**D. COUTURIER**

**Bayers**

**16460 AUNAC**

## Vidéo

Si vous avez des cassettes vidéo sur vos pratiques de classe, prêtes à être utilisées par d'autres, mettez-vous en contact avec :

**J.L. SERRES**

**Ecole Publique**

**24230 St ANTOINE DE BREUILH**

Si les cassettes que vous possédez demandent des transformations, mettez-vous en contact avec :

**Annie BELLOT**

**366, Av. de la Libération**

**84270 VEDENE**

## L'aventure autogestionnaire du mouvement Freinet ou Redonner à notre mouvement son histoire.

La PF est une des sources des pédagogies autogestionnaires. L'expérience, au sein de notre mouvement, est la plus significative mais hélas, la moins connue. J. Le Gal et P. Yvin veulent tenter de redonner la parole aux acteurs Freinet, d'étudier le rapport de l'ICEM à cette action novatrice. Ils demandent que vous leur prêtiez vos documents divers. Ceux-cis vous seront rendus.

Contactez : **J. LE GAL**

**6, rue Pascal**

**44400 REZE**

**Tél. 40.04.27.44 Fax. 40.75.04.92**



Entre les sentiers de la découverte  
des exclus et les inforoutes des  
nantis, où se situe actuellement  
Freinet ?

Roger Ueberschlag

# LEX'ICEM

**Adhérent** : Est adhérente toute personne à jour de sa **cotisation** annuelle. On adhère d'abord à des idées avec lesquelles on est en accord (**Charte** de l'Ecole Moderne), on milite pour ces idées, on paie une **cotisation** pour se reconnaître une légitimité et pour financer les actions de l'association.

**A.G.** : Assemblée Générale. Elle doit se réunir une fois par an.

Ses attributions : choix des **orientations**, vote du rapport moral, du bilan financier, du **budget prévisionnel**, élection des membres du **Conseil d'Administration**, approbation du montant de la **cotisation**, du Règlement Intérieur etc.

**A.F.L.** : Association Française pour la Lecture. Membre du **CLIMOPE**.

**Budget prévisionnel** : Après avoir réuni l'ensemble des propositions de dépenses et recettes présentées préalablement, le **Conseil d'Administration** le soumet à l'approbation de l'**Assemblée Générale**. Ce sera le cadre financier de l'association pour l'année civile à venir.

**B.T.** : Bibliothèque de Travail éditée par **PEMF** ; fondée en 1932, elle représente une collection encyclopédique adaptée à l'âge des enfants (BTJ, BT, BT2). Ces documents sont élaborés par des enseignants de l'**ICEM** et chaque numéro est testé dans plusieurs classes. Deux autres revues, **J Magazine** et **Grand J** pour les plus jeunes préparent à la lecture documentaire.

**C.A.** : Conseil d'Administration. Il est composé en principe de 18 personnes présentées lors de l'Assemblée Générale annuelle par les secteurs ou les Groupes Départementaux et élues pour 3 ans.

Ses attributions : Agrément des affiliations à l'**ICEM**, des responsables de publications, mise en œuvre des **orientations** de l'**ICEM**, préparation de l'**AG**, présentation des rapports moral et financier,

création de **commissions**, élaboration du **Budget prévisionnel**, désignation du Comité Directeur, désignation des conseillers techniques et secrétaires nationaux, autorisation d'opérations financières, contrôle du **Comité Directeur**, établissement de contrats concernant les éditions.

**C.C.O.M.C.E.N.** : Comité de Coordination des Mouvements Complémentaires de l'Education Nationale., regroupement de mouvements laïcs.

**C.D.** : Le Comité Directeur. Composé, en principe, de 6 membres élus parmi le **Conseil d'Administration**.

Ses attributions : Fonctionnement régulier de l'**ICEM**, prise de décisions rapides, surveillance de l'application des décisions de l'**AG** et du **CA**, information interne de l'**ICEM**, représentation de l'**ICEM**, liaison avec **PEMF**, décision de publication des outils, répartition des responsabilités (présidence, trésorerie, secrétariat, direction des publications, convocation du **CD**, **CA**, **AG** coordination de l'animation pédagogique, de la formation, des relations extérieures représentation de l'**ICEM** à la **FIMEM**.

**C.E.L.** : Coopérative de l'Enseignement Laïc. Cette coopérative a été fondée par C. Freinet. Elle avait pour but de permettre l'édition de matériel pédagogique pour pratiquer la Pédagogie Freinet (imprimerie, fichiers, **BT...**). Elle a disparu en 1986 et a été remplacée par une SARL : **PEMF**.

**C.E.M.E.A.** : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active. Membre du **CLIMOPE**.

**Chantier** : Lieu de réflexion pédagogique et de recherche où s'élaborent des documents et "outils" de travail à destination des classes ou enseignants.

**Chargé de mission** : Adhérent de l'**ICEM** ayant une expérience de la PF et du militantisme au sein de l'**ICEM**, chargé par le **CA** d'une tâche précise : animation, coordination, représentation.

**Charte** : Ce texte (1968) représentant les idées essentielles de la Pédagogie Freinet permet de fédérer au sein de l'**ICEM** les enseignants qui s'en réclament. C'est la base de l'adhésion à l'**ICEM** et à la **FIMEM**.

**C.LLMO.PE.** : Comité de Liaison des MOuvements Pédagogiques. Il regroupe : **AFL**, **CEMEA**, **CRAP**, **GFEN**, **FOEVEN**, **ICEM**, **Francas**, **La Ligue**, **OCCE**.

**C.N.A.E.C.E.P.** : Conseil National des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public.

**C.N.R.D.** : Coordination Nationale des Responsables Départementaux. Cette structure est constituée de quelques membres responsables de la coordination des départements : mise en relation, animation, dynamisation des départements.

**C.N.R.S.** : Comité National des Responsables de Secteurs ; cette structure regroupe tous les responsables de secteurs. Il est chargé de mettre en relation les secteurs entre eux, avec les départements et avec la structure nationale ainsi que de la gestion et de l'animation pédagogique des groupes de recherches et de production.

**CO.FR.A.D.E.** : Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant : regroupement d'associations françaises, dont l'**ICEM**, œuvrant pour les droits de l'enfant.

**Commission** : Groupe de réflexion sur un thème spécifique.

# LEX'ICEM

**Congrès :** Celui de l'ICEM a lieu, en général, tous les 2 ans en fin de vacances d'été. Il est ouvert à tout public.

**Correspondant Départemental :** ce n'est pas forcément le président du groupe ; il assure la liaison entre le mouvement national et le Groupe Départemental.

**Cotisation :** Elle marque l'adhésion à l'ICEM : elle se paie à l'année civile. Son montant est fixé par l'AG.

**C.R.A.P. :** Cercle de Recherches et d'Action Pédagogiques. Membre du CLIMOPE.

**Détaché :** Des adhérents de l'ICEM se sont vu attribuer des fonctions au service de l'association qui les rémunère grâce à une subvention ministérielle couvrant en partie les salaires. Ils ne conservent pas leur poste. Actuellement 3 détachés travaillent à la production des outils pédagogiques.

**F.I.M.E.M. :** Fédération Internationale des Mouvements de l'Ecole Moderne. Elle regroupe à l'heure actuelle les mouvements d'une trentaine de pays membres (qui adhèrent à la Charte). Un annuaire de ceux-ci est édité.

**F.O.E.V.E.N. :** Fédération des Oeuvres Educatives de l'Education Nationale. Membre du CLIMOPE.

**Franças :** Membre du CLIMOPE

**G.D. :** Groupe Départemental ; il est organisé en association loi de 1901.

**G.F.E.N. :** Groupe Français d'Education Nouvelle. Membre du CLIMOPE.

**I.C.E.M. :** Institut Coopératif de l'Ecole Moderne. Association loi de 1901, de recherche, d'innovation pédagogique, de formation et de diffusion de la Pédagogie Freinet, reconnue d'utilité publique par Jeunesse & Sports en 1991 et agréée par le Ministère de l'Education Nationale comme organisme de formation en 1995. Ses membres se réunissent lors de Journées d'Etudes et de congrès. .

**Info RSD :** Publication interne bimestrielle pour les Responsables de Secteurs ou de Départements.

**J.E. :** Journées d'Etudes qui regroupent les militants de l'ICEM.

**La Ligue :** Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente. Membre du CLIMOPE.

**M.A.D. :** Mis A Disposition. C'est un adhérent qui travaille pour l'ICEM sur un contrat de travail précis. Il conserve son poste d'origine. L'ICEM bénéficie actuellement de 7 postes de MAD distribués par 1/2 postes.

**Manifeste :** Au congrès d'Aix (1973), les militants de l'ICEM ont précisé les bases idéologiques de leur action sous la forme d'un Manifeste.

**O.C.C.E. :** Office Central de la Coopération à l'Ecole. Membre du CLIMOPE.

**Orientations :** Elles sont votées en A.G. pour quelques années. Elles permettent de cadrer les actions de l'association en donnant des priorités.

**P.E.M.F. :** Publications de l'Ecole Moderne Française. La SARL PEMF a succédé à la CEL et a signé un protocole d'accord avec l'ICEM. Elle édite des revues documentaires (BT), des outils d'apprentissage pour les enfants élaborés par les enseignants de l'ICEM et des outils de formation pour les enseignants.

**Périscope :** publication documentaire à destination des adolescents et adultes éditée par PEMF sous la responsabilité de l'ICEM.

**P.E.P. :** Projet d'Education Populaire mis au point par l'ICEM.

**R.I.D.E.F. :** Rencontre Internationale Des Educateurs Freinet. Elle a lieu tous les deux ans dans des pays différents. A cette occasion se déroule l'AG de la FIMEM.

**Secteurs :** Ils regroupent des membres de l'ICEM travaillant dans un champ spécifique : vidéo, second degré, français, international. La liste des secteurs paraît tous les ans dans Info RSD.

**Serveur :** l'ICEM est hébergé sur un serveur télématique. Chaque adhérent peut y ouvrir une Boîte A Lettres gratuitement ; les non adhérents doivent être parrainés et s'acquitter d'un droit d'entrée.

**Siège social et secrétariat de l'ICEM :** 18, Rue Sarrazin, 44000 Nantes.

**Solidarité Laïque :** Organisation de Solidarité Internationale dont l'ICEM est membre ainsi qu'une cinquantaine d'autres mouvements laïcs.

**Statuts :** Pour être légale, toute association doit se doter de statuts qui régissent son fonctionnement. Ceux de l'ICEM ont été votés à l'AG d'Albertville en 1988.

**T.F.P.L. :** Techniques Freinet Pédagogie Institutionnelle. Groupe de travail affilié à l'ICEM.

Lex'ICEM : Production CNRD/CAICEM élaborée à partir du stage national de formation des responsables de Montry (avril 1995).

## Intervenants

- Victor ACKER**  
Université de New York et Rennes II
- Aline CHEININA**  
Professeur à Moscou
- Gabriel COHN- BENDIT**  
Fondateur du lycée expérimental de St Nazaire
- Bernard COLLOT**  
I.C.E.M. Pédagogie Freinet
- Daniel CUEFF**  
Groupe de Pédagogie et d'Action Sociale
- Vittore D'ARMENTO**  
Chercheur- université de Lecce Italie
- Luc DEDESSUS LE MOUSTIER**  
Inspecteur de l'Education Nationale
- Catherine DELPY**  
Responsable nationale FAS "petite enfance"
- Pierrick DESCOTTES**  
IDEM 35 Pédagogie Freinet
- Monsieur IMBERNON**  
Université de Barcelone
- Ahmed LAMIHI**  
Assistant E.N.F. de Tétouan Maroc
- Jean LE GALL**  
Maître de conférence- IUFM Pays de Loire
- Christian LERAY**  
Maître de conférence - Université Rennes 2
- Jacques MERILLON**  
IDEM 35 - Maître formateur IUFM
- Bernard MONTHUBERT**  
ICEM Pédagogie Freinet
- Jean François PELE**  
Responsable de l'Ecole Emancipée 35
- Henri PORTIER**  
I.C.E.M. Pédagogie Freinet
- André ROBERT**  
Maître de conférence - Université Rennes 2
- Jean ROUCAUTE**  
I.C.E.M. Pédagogie Freinet
- Alain VERGNIoux**  
Maître de conférence - IUFM de Bretagne
- Pierre YVIN**  
I.C.E.M. Pédagogie Freinet?

et les éducateurs de l'IDEM 35  
des parents, d'anciens élèves  
des habitants et partenaires du quartier...

*"On prépare la démocratie de demain  
par la démocratie à l'école"*

Célestin Freinet



Autres manifestations dans le cadre du centenaire

- "Murs de poèmes"**  
Mairie de Rennes du 17 au 28 juin 1996
- "Rencontre Internationale des Educateurs Freinet"**  
Cracovie - juillet 1996
- "Congrès International de l'ICEM Pédagogie Freinet"**  
Sophia-Antipolis du 26 au 29 août 1996
- "Rencontre Internationale d'Enfants"**  
**"Hommage à Freinet"**  
Palais de l'UNESCO-Paris-du 7 au 9 octobre 1996

### Contact

Christian Lego 2, square de Sendai 35700 Rennes  
Tel. 99 38 34 32 Fax 99 38 43 59  
E-Mail christian.lego@freinet.interpc.fr

Rencontres et manifestations organisées,  
Avec le Haut-patronage de l'UNESCO  
Sous le Haut-patronage de Monsieur le Président de la République  
Sous le patronage de Madame Edith Cresson, membre de la  
Commission Européenne

Centenaire de FREINET  
Rencontres  
28-29 octobre 1996  
Rennes

1896  
Célestin  
FREINET  
1996

"Pédagogie Freinet

Coopération  
et citoyenneté  
aujourd'hui  
pour le monde de demain"

IDEM 35  
Pédagogie Freinet

Université Rennes II  
UFR  
Sciences Humaines



## Célestin FREINET : 1896 - 1966

En rupture avec l'école de son temps, il se met à l'écoute des enfants, intègre l'imprimerie, et invente ainsi une nouvelle façon de faire la classe.

### La vie entre dans l'école.

Célestin Freinet jette les bases d'une pédagogie populaire, pour permettre l'émancipation des enfants du peuple. Il rassemble autour de lui d'autres enseignants pour créer ce qui allait devenir le mouvement de l'Ecole Moderne.

### Aujourd'hui Freinet est plus que jamais actuel.

Citoyenneté et coopération seront au centre de ces journées, temps d'échanges, de réflexions et d'expériences, qui, à l'école et hors l'école, ici et ailleurs, font vivre cette idée :

citoyen dans l'école  
citoyen dans le quartier  
citoyen du monde

### Thèmes des ateliers et tables rondes

- Autonomie et liberté
- Les pratiques coopératives dans le monde
- Liaison famille- école- quartier
- Nouvelles technologies, au service de la coopération
- Parcours d'enfants et de parents
- Politique, éducation et syndicalisme

# Programme

## Lundi 28 octobre

9 h Accueil au Triangle

10 h Ouverture officielle

**Paul Le Bohec**  
Compagnon de Célestin Freinet

**Patrick Boumard**  
Professeur de sciences de l'éducation  
Université de Rennes 2

**Christian Lego**  
I.D.E.M. 35 Pédagogie Freinet

14 h Ecole Léon Grimault

**Table ronde**  
avec des intervenants espagnols, italiens,  
marocains, russes.

en parallèle  
**Ateliers**  
**Interventions**  
**Animations permanentes\***

20 h Soirée

Cinéma, rencontre, débat, autour de  
**"Prix et Profits"**  
Film de Yves Allégret  
avec les frères Prévert  
produit par la CEL en 1932

## Mardi 29 octobre

9h 30 Ecole Léon Grimault

**Ateliers**  
**Interventions**  
**Animations permanentes\***

### \*Animations permanentes

- Construction de "l'arbre de connaissances" de la rencontre
- Classes ouvertes
- Vidéo
- Librairie et "café coopératif"

16 h Triangle

### Table ronde

En quoi Freinet est-il actuel  
pour des gens d'horizons différents ?

avec  
**G. Cohn-Bendit, P. Boumard,**  
**P. Le Bohec**

18 h Clôture

# IDEM 44 - Pédagogie Freinet

## Pensez à vous réabonner dès maintenant !

Cela nous simplifie la tâche

et vous pourrez recevoir le *Chantiers* de rentrée sans retard. Merci.

Année scolaire 1996-1997

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : .....

Lieu de travail : .....

Classe : .....

Téléphone : .....

Abonnement à *Chantiers* 44 (5 numéros par an): 80 F

Adhésion et cotisation au Groupe Départemental: 80 F  
(elle est un soutien très utile au fonctionnement du groupe)

Adhésion et cotisation à l'I.C.E.M. national: 250 F  
(soutien financier aux activités nationales)

Total



Ci-joint un chèque de .....F à l'ordre de IDEM 44, CCP 448 OOE NANTES

à .....

Signature

le.....

Renvoyer à : Yves FRADIN 21, rue de Vendée 49270 SAINT LAURENT DES AUTELS Tél. 40.83.71.46

Déleg. départ. : Patrice JOUNOT 3, impasse de la Ronde 44690 CHATEAU THEBAUD Tél.40.06.54.64

Abonnements et rédaction :

Yves FRADIN  
21, rue de Vendée  
49270 SAINT LAURENT DES AUTELS

Imprimerie spéciale de l'IDEM 44 - CPPAP 56211